

La Congrégation de l'Index peut-elle annuler l'*imprimatur* de l'archevêque de Paris, donné en pleine conformité du décret du Concile de Trente ? L'archevêque a agi avec calme et délibération. Il a fait examiner le livre deux fois par les prêtres de Saint-Sulpice, et il restait dans la limite de ses droits formellement reconnus en couvrant, pour son diocèse, le livre de sa sanction officielle.

Voilà, croyons-nous, autant de choses certaines. L'homme qui se trouve Pape approuve les Evangiles. Ce qu'il y a d'humain dans les cardinaux, approuve également les Evangiles. Les archevêques et les évêques agissant au mieux de leur connaissance, approuvent ces mêmes Evangiles. La presse française, tant séculière qu'écclesiastique, donne à l'unanimité son approbation aux Evangiles. Il y a mieux encore : le peuple français a acheté vingt-cinq éditions des Evangiles de Lasserre à quatre francs l'exemplaire — soit probablement cent mille exemplaires — et ces livres demeurent entre les mains des Français et dans leurs familles. Mais il y a une puissance derrière le Pape, les Cardinaux, les Archevêques, les Evêques : le peuple et la presse de France, assez forte, cette puissance, pour arracher le pain des mains des enfants.

Ce qui n'est pas certain du tout, c'est la fin réservée à cette affaire. Est-ce que le Pape, les Cardinaux, les Evêques et les journaux français, vont se soumettre bassement à être traités comme des enfants incapables de juger par eux-mêmes ? Et que vont faire les Français qui ont acheté vingt-cinq éditions du livre, et qui ont entendu dans leur propre langue la voix du Sauveur, qui retentit encore à leurs oreilles ?

Et qu'a fait Henri Lasserre sur qui les yeux divins se sont abaissés du haut de la Croix ? En fils soumis de l'Eglise, il a plié devant le décret et il a suspendu le travail de traduction de la Bible entière auquel il était occupé. Il est encore sous l'effet étourdissant du coup à lui porté. Que sera-t-il quand il aura eu le temps de réfléchir et que Jésus le regardera comme il a regardé Pierre ? Comment réglera-t-il la question de son devoir envers l'Homme-Dieu, dont lui Lasserre comprend si clairement la parole et la volonté ?

Je nourris, dit M. Wright en terminant, de grandes espérances au sujet de Henri Lasserre. Nous entendrons encore parler de l'auteur de l'étonnante préface. Je puis l'assurer d'une chose : c'est qu'il a la sympathie de tous ceux qui aiment le Seigneur Jésus avec sincérité. Et je crois pouvoir aussi promettre que jusqu'à ce qu'il ait mis sa conduite à la hauteur de ses courageuses paroles de vérité, le peuple auquel sa version était destinée ne sera pas abandonné à périr pour avoir manqué du pain de Vie.

Avant d'aborder la conclusion que je veux donner à ce travail de M. Wright, dont je termine ici la traduction amplifiée et commentée que je m'étais engagé à faire avec la grâce divine et que je désire compléter avec le même secours, j'unis cordialement mes vœux à ceux qu'il formule au sujet du grand chrétien, encore inconscient peut-être, que semble être devenu le tant sympathique Henri Lasserre. Je crois aussi que rien ne complètera mieux cette partie de mon travail que la citation de quelques-unes des appréciations qui ont accueilli cette version désormais inoubliable de la parole enchaunteresse du divin Sauveur.

D'après le prince Lucien Bonaparte, qui l'a écrit à M. Wright, la traduction, sans être tout-à-fait littérale, est une des meilleures qui aient été faites en français. Au dire de la *Voce della Verita*, journal catholique ultramontain, c'est une "illumination de génie". Le cardinal Parochi, vicaire général du Pape, l'a déclarée "aussi fidèle au texte qu'à la plus pure langue française". L'archevêque d'Albi l'a qualifiée "nouvelle et vraie traduction", et l'évêque d'Annecy dit d'elle que "c'est l'Evangile en son intégralité". Quant à l'évêque de Grenoble, il s'exprime ainsi : "J'ai trouvé que la lecture des Evangiles de Lasserre était une véritable joie".

On comprend que la mise à l'index de ce livre si hautement approuvé par tous et favorisé de la bénédiction papale même, n'était pas faite pour laisser muette la presse protestante, qui a repassé au crible de sa critique acerbe, et si justifiée par ce nouveau fait, le dogme anti-évangélique de l'insaillibilité pontificale. Il n'entre pas dans mon plan, de donner tout ce qu'a dit cette